



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés de la filière noix

Question au Gouvernement n° 205

Texte de la question

DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE NOIX

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Proença.

M. Christophe Proença . Madame la ministre de l'agriculture, la colère des agriculteurs ne cesse de s'intensifier, partout en France, depuis des semaines. Ils dénoncent des politiques trop souvent inadaptées à leur réalité, une précarité croissante et ressentent un sentiment d'abandon face aux crises qui s'accumulent. Dans le Sud-Ouest – Lot, Corrèze, Dordogne – comme dans le Dauphiné – Isère, Drôme – ou encore en Charente, la filière noix illustre parfaitement ces difficultés. Maladies fongiques, dérèglement climatique, concurrence internationale, notamment du Chili : autant de facteurs qui ont entraîné des récoltes calamiteuses et mettent en péril les exploitations.

Si le gouvernement a bien proposé un plan de soutien en 2023, ses critères d'éligibilité excluaient alors, dans le Lot, neuf exploitations sur dix : ce plan n'était donc que de la communication politique. Comme souvent, ces agriculteurs qui font l'effort de la polyculture, essentielle à leur survie autant qu'à la préservation de l'environnement, ne sont pas récompensés et font face à des règles qui semblent ignorer toute réalité. Un même constat pourrait être dressé pour plusieurs filières, parmi lesquelles la viticulture – souvent touchée par des faits similaires –, mais aussi l'élevage.

Il est urgent et vital de prévoir des mesures fortes et adaptées. Ces femmes et ces hommes qui nous nourrissent méritent bien plus que des effets d'annonce.

Quelle solution allez-vous leur proposer pour sauver notre agriculture et sa souveraineté mais aussi et surtout pour protéger nos agriculteurs et les filières en danger ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt* . J'ai bien reçu votre courrier. Avec vos collègues Sébastien Peytavie, Aurélien Pradié, Fabrice Brun ou Frédérique Meunier, vous m'alertez sur la situation particulière de la filière noix, emblématique des difficultés que peuvent connaître certaines de nos productions très identitaires.

Vous avez tout mon soutien. C'est vrai, la filière a connu d'importantes difficultés : après une période de surproduction, les rendements diminuent. En 2024, ils ont été inférieurs à la moyenne dans le Lot, en Corrèze et en Dordogne.

L'enjeu, c'est la structuration de cette filière – elle est en cours, avec la création d'une appellation d'origine protégée Noix de France, incluant notamment la noix du Périgord et celle de Grenoble. Je suivrai avec attention cette structuration, mais je n'arbitrerai pas entre les deux noix, car l'une comme l'autre sont excellentes.
(*Sourires.*)

Dans le cadre de notre planification écologique, il convient également de rénover les vergers, avec le soutien du plan France 2030.

Ne doutez pas de mon attention à ce dossier, qui disposera de moyens dans le prochain budget.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Proença.

M. Christophe Proença . Les agriculteurs sont sensibles aux paroles positives mais ils ont besoin d'actes concrets et forts.

Vous n'avez pas cité la recherche, qui doit disposer de moyens puissants pour aider la filière à développer des solutions durables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre.

Mme Annie Genevard, ministre . Vous avez raison : jamais l'agriculture n'a eu autant besoin des ressources de la recherche pour limiter les effets du changement climatique et pour mieux résister aux agresseurs qui déciment les productions. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Fabien Di Filippo . Le progrès, c'est la science, pas des droits individuels !

Mme Annie Genevard, ministre . Nous y travaillons avec tous les organismes chargés de la recherche, qui disposent de budgets à cet effet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. Antoine Léaument s'exclame.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Proença](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 205

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 2024